

PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement
Section installations classées

Commune de Pihem
Avis d'enquête publique environnementale
SARL ELEVAGE LEBLOND

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 9 décembre 2020, une enquête publique est ouverte pendant 30 jours à partir du 4 janvier 2021, sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la SARL ELEVAGE LEBLOND concernant l'extension d'un élevage avicole qui comprendra après projet 122800 animaux équivalents volailles sur le site sis 82 rue de l'Epinoy à Pihem (62570) ;

Mme Priscille Rousselet est chargée du suivi du dossier au 03/28/40/81/19 ou contact@ressources-et-developpement.com.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en mairie de Pihem sise 95 rue principale, le mardi de 17h30 à 18h30, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 15h00 à 17h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr
- Publications - Consultation du Public - Enquêtes Publiques – ICPE AUTORISATION – SARL ELEVAGE LEBLOND PHEM. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais – Service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et la réponse de l'exploitant à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de la région Hauts-de-France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Bellinghen, Blendecques, Cléty, Ecques, Esquendes, Hallines, Helfaut, Heuringhen, Remilly-Wirquin, Saint-Augustin et Wizernes

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Pihem du 4 janvier 2021 au 2 février 2021 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de Pihem ou les formuler à M. Vital RENOND, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- Lundi 4 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 13 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- Mardi 19 janvier 2021 de 16h00 à 19h00
- Samedi 30 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- Mardi 2 février 2021 de 15h30 à 18h30

Il est recommandé à tout à chacun de veiller au strict respect des gestes barrières au cours de cette enquête. Il est en particulier conseillé de porter un masque et de se munir d'un stylo.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 4 janvier 2021 au 2 février 2021, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications - Consultation du Public - Enquêtes Publiques — ICPE AUTORISATION - SARL ELEVAGE LEBLOND PHEM - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Pihem ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquêtes Publiques – ICPE AUTORISATION - SARL ELEVAGE LEBLOND PHEM, les informations relatives à ce projet.

PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement
Section installations classées

Commune de Pihem
Avis d'enquête publique environnementale
SARL ELEVAGE LEBLOND

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 9 décembre 2020, une enquête publique est ouverte pendant 30 jours à partir du 4 janvier 2021, sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la SARL ELEVAGE LEBLOND concernant l'extension d'un élevage avicole qui comprendra après projet 122800 animaux équivalents volailles sur le site sis 82 rue de l'Epinoxy à Pihem (62570) ;

Mme Priscille Roussellet est chargée du suivi du dossier au 03/28/40/81/19 ou contact@ressources-et-developpement.com.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en mairie de Pihem sise 95 rue principale, le mardi de 17h30 à 18h30, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 15h00 à 17h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquêtes Publiques - ICPE AUTORISATION - SARL ELEVAGE LEBLOND PHEM. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais - Service installations classées - rue Ferdinand Buisson - 62020 Arras cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et la réponse de l'exploitant à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de la région Hauts-de-France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Bellinghen, Blendecques, Cléty, Ecques, Esquendes, Hallines, Helfaut, Heuringhen, Remilly-Wirquin, Saint-Augustin et Wizernes

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Pihem du 4 janvier 2021 au 2 février 2021 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de Pihem ou les formuler à M. Vital RENOND, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- Lundi 4 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 13 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- Mardi 19 janvier 2021 de 16h00 à 19h00
- Samedi 30 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- Mardi 2 février 2021 de 15h30 à 18h30

Il est recommandé à tout à chacun de veiller au strict respect des gestes barrières au cours de cette enquête. Il est en particulier conseillé de porter un masque et de se munir d'un stylo.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 4 janvier 2021 au 2 février 2021, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - Publications - Consultation du Public - Enquêtes Publiques - ICPE AUTORISATION - SARL ELEVAGE LEBLOND PHEM - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Pihem ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquêtes Publiques - ICPE AUTORISATION - SARL ELEVAGE LEBLOND PHEM, les informations relatives à ce projet.